



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Nichelle Jackson
Agente stagiaire en
approvisionnement
TPSGC
nichelle.jackson@tpsgc-pwgs.gc.ca

**LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT**

Title - Sujet DR pour machine d'insertion	
Solicitation No. - N° de l'invitation 45045-170091/A	Date 2018-04-18
Client Reference No. - N° de référence du client 000010079	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$HN-469-74751
File No. - N° de dossier hn469.45045-170091	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 05:00 PM on - le 2018-05-15	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Jackson, Nichelle	Buyer Id - Id de l'acheteur hn469
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-3527 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: STATISTIQUE CANADA 150, promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario Canada	

Comments - Commentaires

SVP envoyez vos réponses électroniquement, par courriel, à l'attention de l'autorité de SPAC pour ce processus de DR comme précisé dans les présentes.

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7B3, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DR)

CONCERNANT UN

MACHINE D'INSERTION AUTOMATIQUE POUR STATISTIQUE CANADA (2018)

Table des matières

PARTIE 1 – INFORMATION CONTEXTUELLE	2
1. Détails sur le client.....	2
2. Objet de la demande de renseignements.....	2
3. Nature de la demande de renseignements	2
4. Lois, accords commerciaux et politiques gouvernementales.....	3
5. Exigences relatives à la sécurité.....	4
PARTIE 2 – LIGNES DIRECTRICES ET DES INSTRUCTIONS AUX RÉPONDANTS	4
6. Présentation des réponses.....	4
7. Date de clôture	4
8. Présentation matérielle des réponses	4
9. Coûts associés aux réponses.....	5
10. Responsable de la demande de renseignements	6
11. Requêtes de renseignements.....	6
12. Démonstrations proposées.....	6
13. Confidentialité des réponses.....	7
14. Droits réservés	8
ANNEXE A – ÉNONCÉ DU BESOIN	9
ANNEXE B – TABLEAU DES RÉPONSES (QUESTIONS À L'INTENTION DE L'INDUSTRIE)	11
15.1 Profil du fournisseur	11
15.2 Information de l'équipement	11
15.3 Information de l'estimation des prix	12
15.4 Renseignements supplémentaires	12

PARTIE 1 – INFORMATION CONTEXTUELLE

1. Détails sur le client

En vertu de la Loi sur la statistique, Statistique Canada doit recueillir, compiler, analyser, dépouiller et publier des renseignements statistiques portant sur les activités commerciales, industrielles, financières, sociales, économiques et générales de la population canadienne et sur l'état de celle-ci.

De plus amples renseignements sur Statistique Canada sont disponibles à l'adresse :
www.statcan.gc.ca

Le Centre de distribution de Statistique Canada, situé au 150, promenade Tunney's Pasture à Ottawa, est responsable de traiter les lettres, les sondages et les documents à envoyer aux répondants et aux clients. Le Centre de distribution de Statistique Canada traite environ 2 millions de documents par année, jusqu'à 300 000 par mois, et jusqu'à 25 000 enveloppes finies sur une période de 6 heures (avant 14 h, l'heure à laquelle Poste Canada ramasse le courrier).

2. Objet de la demande de renseignements

Au nom de Statistique Canada, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) lance un processus de demande de renseignements (DR) afin d'obtenir des renseignements et de la rétroaction auprès de l'industrie au sujet des inséreuses automatiques disponibles sur le marché et telles qu'elles sont décrites dans le présent document, à l'usage du Centre de distribution de Statistique Canada. Dans le cadre du renouvellement de l'équipement actuel qui doit avoir lieu au courant du prochain exercice, SPAC ou Statistique Canada pourra utiliser les renseignements et la rétroaction recueillis auprès des répondants de l'industrie dans le cadre de la présente DR pour faciliter la planification de l'approvisionnement à effectuer à cet égard pour le gouvernement du Canada.

3. Nature de la demande de renseignements

Cette demande de renseignements n'est ni un appel d'offres ni une demande de propositions (DP). Cette DR ne doit pas être considérée comme un engagement à lancer une sollicitation subséquente, ni à attribuer des contrats pour les travaux décrits aux présentes.

La présente DR est un document de consultation du marché qui est émis pour obtenir des renseignements afin d'aider le Canada à planifier son approvisionnement et son objectif n'est pas d'adjuger quelconque contrat. L'émission de la présente DR ne doit en aucune façon être considérée comme un pouvoir conféré à d'éventuels répondants d'entreprendre des travaux qui pourraient être imputés au Canada.

À ce titre, il est important de noter qu'il ne s'agit pas d'une demande de soumissions. Aucun accord ou contrat ne sera émis en fonction de cette DR. Puisque cette DR n'aboutira à aucun contrat sera adjugé, les fournisseurs potentiels de biens ou de services décrits dans la présente DR ne devraient pas réserver des stocks ou des installations, ni allouer des ressources, en raison de toute information contenue dans les présentes.

De plus, étant donné que cette demande de renseignements n'entraînera pas la création d'une liste de fournisseurs, il n'y aura pas de liste restreinte de fournisseurs potentiels aux fins de travaux futurs en raison de cette DR. La participation à cette demande d'information n'est pas une condition ou une condition préalable à la participation à toute sollicitation éventuelle à effectuer ultérieurement. Le fait qu'un fournisseur éventuel réponde ou non à cette DR n'empêche pas ce fournisseur de participer à un processus d'approvisionnement futur. En tant que tel, la participation à cette DR est encouragée, mais n'est pas obligatoire.

Le Canada ne sera pas lié par quoi que ce soit mentionné dans les présentes, et se réserve le droit de modifier tout ou partie des exigences à tout moment, et s'il le juge nécessaire. Le Canada se réserve également le droit de réviser son approche en matière d'approvisionnement s'il le juge approprié, soit en fonction de l'information soumise en réponse à la présente DR, soit pour toute autre raison qu'il juge appropriée.

Le Canada peut utiliser les renseignements non exclusifs fournis dans le cadre de cette DR à ses propres fins, y compris son examen et pour la préparation de tout document de sollicitation subséquent.

Bien que la date de clôture de la DR indiquée par la présente ne soit pas une date limite pour les commentaires ou la rétroaction, les réponses reçues après la date d'échéance fixée de la présente DR peuvent ou peuvent ne pas être prises en considération selon l'échéancier et le calendrier de Statistique Canada.

4. Lois, accords commerciaux et politiques gouvernementales

Voici une liste de lois, d'accords commerciaux et de politiques gouvernementales qui pourraient avoir des conséquences sur une demande de soumissions:

- a) Accord de libre-échange canadien (ALEC);
- b) Accord de libre-échange nord-américain (ALENA);
- c) Accord relatif aux marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC);
- d) Canada-Union européenne: Accord économique et commercial global (AECG);
- e) Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC);
- f) Accord de libre-échange Canada-Colombie;
- g) Accord de libre-échange Canada-Panama;
- h) Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP);

- i) Retombées industrielles et régionales (RIRs);
- j) Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (PCF-EE).

5. Exigences relatives à la sécurité

Aucune exigence de sécurité n'est actuellement associée à cette exigence.

PARTIE 2 – LIGNES DIRECTRICES ET DES INSTRUCTIONS AUX RÉPONDANTS

6. Présentation des réponses

Les réponses à cette DR doivent être soumises **électroniquement**, par courriel, à l'autorité de la DR de SPAC identifiée à la section 10 du présent document.

Les réponses soumises deviendront la propriété exclusive du Canada, et ne seront pas renvoyées.

7. Date de clôture

Les réponses à cette DR doivent être soumises **au plus tard le mardi 15 mai 2018**. Des modifications à cette DR peuvent être apportées et seront annoncées dans le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG). Le Canada demande aux répondants de visiter le site Web d'«achatsetventes», à: <https://achatsetventes.gc.ca/> régulièrement pour vérifier les changements, le cas échéant.

8. Présentation matérielle des réponses

Le Canada demande que les répondants soumettent une (1) copie électronique de leurs réponses, y compris les pièces justificatives. Le format de fichier de la soumission doit être soit «Adobe Portable Document Format (PDF)», soit lisible par le logiciel «Microsoft Office Suite». La fourniture de documents électroniques est nécessaire pour faciliter la distribution des réponses à la DR aux représentants de SPAC et de Statistique Canada, au nom du Canada.

Bien qu'il n'y ait pas de limite de page sur les informations à fournir, la soumission par courriel contenant des pièces jointes plus de six (6) mégaoctets dans la taille totale des fichiers électroniques peut ne pas être reçue.

Pour tirer le maximum des réponses à la présente DR, ainsi que pour favoriser une évaluation uniforme et structurée des renseignements transmis à Statistique Canada, on demande aux répondants de répondre aux questions se trouvant dans le tableau de réponse à l'Annexe B du présent document, ce qui constitue leur participation à ce processus de DR. Dans la mesure du possible, les renseignements fournis doivent être complets et ne pas renvoyer à d'autres documents non inclus, à moins qu'il n'y ait pas d'autre façon de fournir l'information.

À ce titre, les répondants sont invités à fournir les informations suivantes:

- a) remplir le tableau des réponses à la DR (Questions à l'intention de l'industrie) inclus à l'annexe B, et y joindre toute autre soumission qui détaille les réponses à ses questions (avec sa pagination);
- b) inclure les coûts estimés pour la (ou les) solution(s) proposée(s), avec ventilation des taxes applicables, des frais de livraison, des droits de douane, des taxes, des frais de service, etcetera;
- c) indiquer s'ils ont également l'intention de fournir à Statistique Canada une démonstration de la solution qu'ils proposent pour ce processus de DR, puisque ces démonstrations sont décrites à la section 12 du présent document.

On encourage les répondants à envoyer des réponses mêmes s'ils ne peuvent pas répondre à toutes les questions de la présente DR. De plus, les répondants ne doivent pas hésiter à émettre des commentaires, à soulever des préoccupations et à formuler des recommandations s'il y a lieu, ainsi que fournir tout renseignement supplémentaire qui contribuera à la planification de l'approvisionnement du Canada.

S'il y a lieu, l'information fournie doit aller au-delà des données déjà rendues publiques, par exemple, sur un site Web.

Les réponses peuvent être rédigées dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada (français ou anglais), selon la préférence du répondant.

Le Canada se réserve le droit de demander des clarifications à un répondant pour toute information fournie en réponse à cette demande de renseignements, soit par téléphone, soit par écrit ou en personne.

9. Coûts associés aux réponses

Les répondants ne seront remboursés d'aucuns frais entraînés par la participation à la présente DR.

L'émission de la présente DR ne doit en aucune façon être considérée comme un engagement par le Canada ni comme un pouvoir conféré à d'éventuels répondants d'entreprendre des travaux qui pourraient être imputés au Canada.

10. Responsable de la demande de renseignements

L'autorité de SPAC responsable pour ce processus de DR est la suivante:

Nichelle Jackson – Agente stagiaire en approvisionnement

Services publics et Approvisionnement Canada – Branche des acquisitions

Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers - Division <<HN>>

7B3, Place du Portage, Tour III, 11 rue Laurier, Gatineau, QC, K1A 0S5

Téléphone: (873) 469-3527

Courriel: nichelle.jackson@tpsgc-pwgsc.gc.ca

11. Requêtes de renseignements

SPAC ne répondra pas nécessairement à toutes les demandes de renseignements concernant cette demande de renseignements, ni fournit ses réponses par écrit à tous les répondants potentiels avant la date de clôture de la présente DR, car il ne s'agit pas d'un processus de demande de soumissions. Toutefois, les répondants ayant des questions peuvent diriger leurs demandes par voie électronique, par courriel envoyé à l'autorité de la DR de SPAC avant la date de clôture de la DR. Les demandes de renseignements reçues après cette date de clôture peuvent être examinées ou non pour obtenir une réponse.

12. Démonstrations proposées

En plus des soumissions écrites, les entreprises sont invitées à faire la démonstration de leurs outils existants à l'équipe d'examen et aux représentants principaux des domaines spécialisés qui participent à ce projet, si elles le désirent. Des démonstrations peuvent avoir lieu avant la date de clôture de la DR si les parties intéressées le souhaitent. Toutefois, les démonstrations ne sont pas une exigence obligatoire de la présente DR et il revient à chaque entreprise de décider si elle souhaite faire une démonstration.

Afin de réserver une démonstration auprès de Statistique Canada, il faut envoyer une demande de démonstration écrite par courriel au responsable de la DR de SPAC d'ici la date de clôture du présent processus de DR.

Si le répondant de l'industrie se trouve à l'extérieur de la région de la capitale nationale, et que l'on considère qu'il n'est pas possible ou pratique de se déplacer au bureau central de Statistique Canada à Ottawa, en Ontario, pour réaliser une démonstration, Statistique Canada exigera deux (2) semaines de préavis afin de prendre les dispositions nécessaires pour visiter le lieu de travail du répondant de l'industrie.

Les démonstrations ne dépasseront pas une heure et demie (1 h 30) et doivent comprendre les éléments suivants :

- a) une maquette de l'installation;
- b) une démonstration de la machine en marche.

De plus, il serait avantageux que Statistique Canada ait la permission d'utiliser au cours de ladite démonstration un échantillon de matériel que les répondants utilisent actuellement, dans le but de mettre les capacités de l'équipement à l'essai sur divers types de matériel contrairement à l'unique matériel standard que le répondant de l'industrie utilise.

Après la date de clôture, Statistique Canada pourrait limiter le nombre de démonstrations en fonction du nombre de réponses reçues, ou pour toute autre raison qu'il juge opportune.

Comme le Canada ne remboursera aucun répondant pour les dépenses engagées en réponse à la présente DR, les dépenses comprennent aussi tous frais de déplacement vers les bureaux de Statistique Canada et en provenance de ceux-ci, pour n'importe quelle démonstration à effectuer.

13. Confidentialité des réponses

Comme décrit ci-dessus, le Canada peut utiliser les renseignements non privatifs transmis au moyen de la présente DR à ses propres fins, y compris leur examen ou la préparation à tout document d'invitation à soumissionner qui suivra. Toutefois, l'engagement de Statistique Canada consiste à conserver précieusement les renseignements qu'il obtient auprès de la population canadienne conformément à la Loi sur la statistique et aux diverses politiques et pratiques du ministère qui encadrent ses activités de collecte, d'analyse et de transmission de données.

Bien que les renseignements recueillis dans le cadre de la présente DR peuvent être transmis en fonction de la confidentialité des renseignements commerciaux (et traités en conséquence par le Canada s'ils sont désignés de la sorte), le Canada peut utiliser lesdits renseignements pour contribuer à l'élaboration des caractéristiques de rendement (qui sont sous réserve de modification) ou à des fins budgétaires.

Par conséquent, les répondants doivent indiquer clairement, dans les renseignements qu'ils partagent avec le Canada pour ce processus de DR, la présence de tout renseignement qu'ils considèrent comme exclusif, personnel ou appartenant à un tiers (par exemple, par filigrane). Veuillez noter que le Canada pourrait être tenu par la loi (par exemple, en réponse à une demande formulée dans le cadre de la *Loi sur l'accès à l'information*) de divulguer des renseignements exclusifs ou délicats sur le plan commercial concernant un répondant (pour en savoir davantage: <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-1/>).

14. Droits réservés

En plus de tout autre droit explicite ou implicite détaillé par la présente, SPAC se réserve les droits suivants :

- annuler le présent processus de DR en tout temps et émettre une nouvelle DR pour les mêmes renseignements ou des renseignements similaires;
- modifier la structure du processus de DR;
- modifier ou prolonger toute date ou période indiquée dans la présente DR en tout temps et pendant aussi longtemps que SPAC, à sa seule discrétion absolue, le juge approprié;
- apporter des changements, y compris des changements majeurs, à la présente DR, à condition qu'ils soient mentionnés dans un addenda à la présente DR;
- demander des éclaircissements par écrit, demander qu'un ou la totalité des répondants présentent des renseignements supplémentaires ou fournir des renseignements supplémentaires ou des éclaircissements;
- ne pas tenir compte d'une réponse contenant des renseignements que Statistique Canada (à sa seule discrétion absolue) juge faux, inexacts ou trompeurs.

De plus, toutes les exigences et conditions de la présente DR sont destinées à Statistique Canada et ne doivent pas être interprétées comme un engagement ou une obligation de la part de Statistique Canada.

ANNEXE A – ÉNONCÉ DU BESOIN

MACHINE D'INSERTION AUTOMATIQUE POUR STATISTIQUE CANADA (2018)

Le Centre de distribution de Statistique Canada, situé au 150, promenade Tunney's Pasture à Ottawa, est responsable de traiter les lettres, les sondages et les documents à envoyer aux répondants et aux clients. Le Centre de distribution de Statistique Canada traite environ 2 millions de documents par année, jusqu'à 300 000 par mois, et jusqu'à 25 000 enveloppes finies sur une période de 6 heures (avant 14 h, l'heure à laquelle Poste Canada ramasse le courrier).

Par conséquent, son équipement d'insertion automatique devra comprendre de nombreux distributeurs de documents puisque le Centre de distribution de Statistique Canada effectue de nombreuses tâches contenant des documents simples ou multiples y étant inclus. Les documents à insérer comprendront des lettres pliées de 8,5 po x 11 po ou 8,5 po x 14 po et, parfois, des dépliants à 3 ou 7 pages. Ces documents devront pouvoir s'insérer dans des enveloppes à fenêtre de 9,25 po x 4,25 po. L'équipement doit pouvoir distribuer et insérer des documents de divers types de pli et de finition, dont des lettres qu'il est possible de plier, des plis en chevron, à deux plis parallèles et plis croisés. Le poids de la matière du papier à insérer se situera entre 20 lb pour le papier bond et 67 lb pour le papier index, et pourraient comprendre plusieurs finis, comme glacé ou mat.

L'équipement doit comprendre une double fonctionnalité de détection qu'il est possible d'ajuster manuellement ou automatiquement selon le matériel utilisé. Voici d'autres options que Statistique Canada aimerait voir incluses ou possibles sur toute inséreuse automatique possible (sans ordre particulier):

- a) détecteur anti-bourrage et fonction d'arrêt du margeur;
- b) fonction de scellage pouvant être activée ou désactivée sur demande;
- c) capteurs d'arrêt pour faible niveau d'eau;
- d) détecteur de faible niveau de matériel;
- e) il est possible d'activer ou de désactiver les margeurs en fonction du travail exécuté;
- f) dispositif d'arrêt automatique de sécurité à la portée des opérateurs;
- g) possibilité de conserver ou de sauvegarder plusieurs réglages de travail;
- h) la capacité de comparer et de traiter les dossiers contre le matériel inséré constituerait une possibilité supplémentaire qu'il vaut la peine d'étudier.

(FIN DE LA PAGE 1 de 2 de l'ANNEXE A)

En plus des caractéristiques mécaniques déjà détaillées, il est essentiel que l'entretien et une formation relatifs à ces exigences qui répondent aux caractéristiques suivantes soient offerts à Statistique Canada:

- ✓ possibilité d'offrir une formation matérielle (c.-à-d., sur place avec l'équipement installé) aux opérateurs en français et en anglais pour qu'ils soient en mesure de régler, d'ajuster et de faire fonctionner l'équipement de façon efficace, efficace et sécuritaire;
- ✓ la formation doit être offerte aux opérateurs dans la semaine ou les deux semaines suivant l'installation de l'équipement afin de limiter les conséquences sur la production;
- ✓ une formation doit être offerte pour que les compétences et l'efficacité des opérateurs à réaliser des tâches courantes s'inscrivent dans la durée de telles tâches selon les estimations de l'entrepreneur;
- ✓ un manuel en français et en anglais doit être fourni aux opérateurs;
- ✓ au moins un numéro de téléphone doit être disponible, auquel l'aide est offerte en français et en anglais;
- ✓ le fournisseur doit être en mesure de garantir un délai de réponse de quatre (4) heures de bureau (heure normale de l'est, excluant les fins de semaine et les jours fériés) après un appel de service;
- ✓ les appels de service devraient être traités dans un délai de 24 heures de bureau (heure normale de l'Est, excluant les fins de semaine et les jours fériés) et doivent être traités dans les 24 à 48 heures de bureau pour minimiser l'impact sur la production;
- ✓ l'achat doit comprendre au moins un (1) an d'entretien sur place comprenant des pièces, la main-d'œuvre et l'aménagement pour les techniciens, comme besoin;
- ✓ un contrat d'entretien complet, englobant notamment des pièces de rechange et le service, doit être offert pour une période minimale de 10 ans.

Statistique Canada souhaiterait tout particulièrement obtenir des renseignements des fournisseurs qui:

- peuvent fournir l'équipement à Ottawa, en Ontario au Canada;
- peuvent entretenir l'équipement à Ottawa, en Ontario au Canada, dans les 24 heures de bureau suivant un appel de service.

(LA PAGE 2 de 2 pour l'ANNEXE A)

ANNEXE B – TABLEAU DES RÉPONSES (QUESTIONS À L'INTENTION DE L'INDUSTRIE)

15.1 Profil du fournisseur			
Les questions de cette section concernent votre entreprise et les services que vous fournissez au secteur public et/ou privé (SVP indiquez <input checked="" type="checkbox"/> comme: a) "Cette information vous a été fournie", suivi du (des) numéro(s) de la page où elle figure dans votre soumission, ou b) "Oui - Disponible", selon le cas).			
		Numéro(s) de page	
15.1.1	<input type="checkbox"/>		Fournissez un résumé de votre profil d'entreprise et des services fournis par votre entreprise.
15.1.2.1	<input type="checkbox"/>		Décrivez votre expérience passée et actuelle en tant qu'un fournisseur d'équipement et des services entretien pour les machines d'insertion automatiques au Canada.
15.1.2.2	<input type="checkbox"/>		Décrivez la même chose pour les emplacements à l'extérieur du Canada (s'il y a lieu).
15.1.3	<input type="checkbox"/>		Où se trouve votre siège social?
15.1.4	<input type="checkbox"/>		Avez-vous un bureau de contact au Canada?
15.2 Information de l'équipement			
Les questions de cette section visent à donner aux entreprises la possibilité de fournir des informations sur les équipements spécifiques qu'elles proposent répondent à l'exigence.			
		Numéro(s) de page	
15.2.1	<input type="checkbox"/>		Fournissez des spécifications détaillées pour l'équipement que vous proposez répond le mieux aux exigences spécifiquement incluses dans le présent document de la DR, tel que <u>décrit dans l'annexe A; Modèle n° _____</u> , incluant (si disponible):
15.2.1.1	<input type="checkbox"/>		a) détecteur anti-bourrage et fonction d'arrêt du margeur
15.2.1.2	<input type="checkbox"/>		b) fonction de scellage pouvant être activée ou désactivée sur demande
15.2.1.3	<input type="checkbox"/>		c) capteurs d'arrêt pour faible niveau d'eau
15.2.1.4	<input type="checkbox"/>		d) détecteur de faible niveau de matériel
15.2.1.5	<input type="checkbox"/>		e) il est possible d'activer ou de désactiver les margeurs en fonction du travail exécuté
15.2.1.6	<input type="checkbox"/>		f) dispositif d'arrêt automatique de sécurité à la portée des opérateurs
15.2.1.7	<input type="checkbox"/>		g) possibilité de conserver ou de sauvegarder plusieurs réglages de travail
15.2.1.8	<input type="checkbox"/>		h) la capacité de comparer et de traiter les dossiers contre le matériel inséré constituerait une possibilité supplémentaire qu'il vaut la peine d'étudier
15.2.2	<input type="checkbox"/>		Fournissez lesdites spécifications pour tout autre équipement qui, selon vous, pourrait également satisfaire aux exigences décrites dans l'annexe A: Modèle n° _____, Modèle n° _____,... (FIN DE LA PAGE 1 de 2 pour l'ANNEXE B)

15.2.3	<input type="checkbox"/>		Fournissez les spécifications pour les caractéristiques supplémentaires et/ou l'équipement connexe qui ne sont pas demandées dans le présent document de la DR qui devraient être incluses dans une DP, et expliquez brièvement pourquoi?
15.2.4	<input type="checkbox"/>		Quel est le temps d'exécution anticipé requis pour livrer et installer l'équipement proposé à Ottawa, Ontario (tel qu'estimé à partir du moment de l'attribution du contrat)?
15.3 Information de l'estimation des prix			
Les questions de cette section visent à fournir des estimations de coûts pour les solutions proposées pour l'exigence.			
		Numéro(s) de page	
15.3.1	<input type="checkbox"/>		Veillez fournir les prix d'achat estimés (y compris l'équipement, la livraison, l'installation, la garantie, la formation) pour la solution d'équipement proposée dans votre réponse à la section 15.2.1.
15.3.2	<input type="checkbox"/>		Veillez fournir les prix d'achat estimés pour les autres solutions d'équipement proposées dans vos réponses à la section 15.2.2 et/ou 15.2.3, s'il y a lieu.
15.3.3	<input type="checkbox"/>		Veillez fournir le prix de location estimés pour la solution d'équipement proposée dans votre réponse à la section 15.2.1.
15.3.4	<input type="checkbox"/>		Veillez fournir le prix de location estimés pour les autres solutions d'équipement proposées dans vos réponses à la section 15.2.2 et/ou 15.2.3, s'il y a lieu.
15.4 Renseignements supplémentaires			
		Numéro(s) de page	
15.4.1	<input type="checkbox"/>		Y a-t-il d'autres considérations que Statistique Canada devrait connaître et qui, selon vous, ne sont pas couvertes dans cette DR?
15.4.2	<input type="checkbox"/>		Avez-vous d'autres commentaires à partager avec Statistique Canada au sujet de cette demande de renseignements?
15.4.3	<input type="checkbox"/>		Pouvez-vous fournir du matériel à Ottawa, Ontario, Canada?
15.4.4	<input type="checkbox"/>		Pouvez-vous entretenir du matériel à Ottawa, Ontario, Canada dans les 24 heures suivant un appel de service?
15.5 Démonstration de produit			
15.5.1		Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>	Avez-vous l'intention de fournir une démonstration de votre solution d'équipement proposée pour ce processus de DR, conformément à la section 12?
15.5.2		Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>	Vos bureaux sont-ils situés à l'extérieur de la région de la capitale nationale et il n'est pas possible ou pratique de faire une démonstration au siège social de Statistique Canada à Ottawa, Ontario?

(LA PAGE 2 de 2 pour l'ANNEXE B)